

Rapport public

Date d'émission du rapport : 6 novembre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1420-0005

Type d'inspection :

Plainte

Titulaire de permis : F.J. Davey Home

Foyer de soins de longue durée et ville : F.J. Davey Home, Sault Ste. Marie

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 3 au 6 novembre 2025

L'inspection concernait :

- Signalement (plainte) en lien avec des préoccupations concernant la prestation des soins.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021).

Non-respect du : paragraphe 6 (5) de la LRSLD

Programme de soins

Paragraphe 6 (5) – Le titulaire de permis veille à ce que le résident, son mandataire spécial, s'il en a un, et toute autre personne que le résident ou le mandataire spécial désigne aient la possibilité de participer pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de soins du résident.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

Une personne résidente a subi des blessures lors d'un incident sans témoin et l'on a omis d'en aviser immédiatement sa mandataire spéciale ou son mandataire spécial.

Sources : Notes sur l'évolution de la situation; dossier d'enquête; entretien avec la directrice ou le directeur des soins infirmiers et d'autres membres du personnel.